



LA BANQUE
QUI DONNE ENVIE D'AGIR

Communiqué de presse

Paris, le 1er décembre 2011

Banque Populaire, première banque des entreprises en France, passe le cap du million de clients à titre professionnel !

Les Banques Populaires voient accroître leur nombre de clients professionnels et entreprises en 2011 : plus de 3 % au 30 septembre 2011. Les Banques Populaires, 1^{er} banquier principal des PME⁽¹⁾, viennent d'accueillir leur millionième client à titre professionnel.

Les Banques Populaires sont, aujourd'hui, la banque de 37 % des Petites et Moyennes Entreprises françaises. Leurs encours de crédits à l'équipement ont augmenté de 4 %, témoignant ainsi de leur engagement en faveur du financement de l'économie.

Pourquoi les Banques Populaires continuent à progresser sur le marché des professionnels et des entreprises ?

Créées par et pour les entrepreneurs, les Banques Populaires sont restées fidèles à leurs engagements d'origine : stimuler les initiatives et l'esprit d'entreprise. Ainsi, elles sont devenues leader français de la création d'entreprise⁽²⁾ et continuent de faire valoir, dans le contexte économique actuel, leur soutien quotidien et engagé sur la durée auprès de ceux qui agissent.

Grâce à plus de 6 000 experts sur les professionnels et entreprises répartis dans 3 300 agences et 150 centres d'affaires, les Banques Populaires accompagnent en proximité les entreprises aux différents stades de leur développement.

Banques coopératives, les Banques Populaires sont à taille humaine, solides et ancrées dans les territoires. Les dépôts confiés par leurs clients sont intégralement dédiés au financement de l'économie régionale.

NOTRE RÉUSSITE, C'EST D'AVOIR
TRANSFORMÉ 1 MILLION
D'ENVIES EN SUCCÈS

BPCE - Société anonyme - 18, rue de Valenciennes - 92011 Nanterre Cedex - France - RCS Nanterre 445 405 445 - SIREN 445 405 445 - N° de TVA intracommunautaire : FR11 445 405 445 - www.banquepopulaire.fr

(1) Source : TNS SOPIES, juin 2011. (2) Source : OSIO, septembre 2011, production de prêts à la création d'entreprise. (3) Source : BPCE Informationnel Groupe, première Banque Populaire, juillet 2011, codes NACE professionnels (agriculteurs, professionnels libéraux, artisans, commerçants).

**BANQUE POPULAIRE, BANQUE LEADER DES PME⁽¹⁾
ET N°1 DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE⁽²⁾,
EST AUJOURD'HUI FIÈRE DE COMPTER
1 MILLION DE CLIENTS À TITRE PROFESSIONNEL⁽³⁾.**

BANQUE & ASSURANCE
www.banquepopulaire.fr

LA BANQUE
QUI DONNE ENVIE D'AGIR



Cette place singulière dans le paysage bancaire se caractérise également par le partenariat exclusif développé avec les Sociétés de Caution Mutuelle Artisanale (SOCAMA), leader français du cautionnement mutuel. Avec ces dernières et l'appui du Fonds Européen d'Investissement, elles sont les seules banques à :

- distribuer des prêts d'équipement sans caution personnelle quelque soit le statut juridique de l'entreprise,
- des prêts de transmission et reprise d'entreprise avec une caution personnelle limitée à 25 %.

Ce cap symbolique du million de clients professionnels renforce naturellement la conviction des Banques Populaires d'être « la banque qui donne envie d'agir ».

(1) : Source TNS SOFRES – Juin 2011

(2) : Source OSEO – Septembre 2011

A propos des Banques Populaires :

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 17 Banques Populaires en région, de la CASDEN Banque Populaire et du Crédit Coopératif. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. La Banque Populaire, avec 7,8 millions de clients (dont 3,8 millions de sociétaires) et 3 300 agences, fait partie du 2^e groupe bancaire en France : le Groupe BPCE.

Contacts presse BPCE – Banque Populaire

Oriane Bauduin : 33 (0)1 58 40 73 95

Christine Françoise : 33 (0)1 58 40 46 57

presse@bpce.fr - www.bpce.fr